

COMPTE RENDU DE L'ENTREVUE AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances, recevait le 22 mars les organisations syndicales Alstom et les PDG d'Alstom et de Siemens pour une « *première réunion du comité de suivi du rapprochement entre Alstom et la branche ferroviaire de Siemens* ».

Les organisations syndicales Alstom (FO, CGT, CFE-CGC, CFDT) avaient écrit au ministre pour :

- lui rappeler leur opposition au projet d'absorption d'Alstom par Siemens,
- lui reposer les questions pour lesquelles elles lui avaient déjà demandé des réponses.

Notamment: « **Pouvez-vous apporter de réelles garanties pour le maintien de tous les sites et de tous les emplois sur chaque site ?** »

M. Le Maire a répondu qu'il n'y aurait pas de fermeture de site dans les 4 ans qui suivront le « closing ».

Nous lui avons rétorqué que **l'on pouvait très bien vider des sites sans pour autant les fermer.**

Nous avons rappelé que l'industrie en France avait perdu 500 000 emplois entre 2005 et 2016, que les commandes publiques françaises étaient en partie réalisées dans les pays à bas coût de main-d'œuvre, par exemple des études et du développement logiciel en Inde, le pré-câblage au Maroc, une partie de la chaudronnerie en Pologne, etc. et **ce sur les deniers du contribuable, sans sauvegarde de l'emploi et du savoir-faire.**

Nous avons demandé à M. le Maire quelles mesures il comptait prendre pour que les commandes publiques françaises soient réalisées en France.

M. Le Maire a déclaré : « lorsque l'on baisse l'impôt sur les sociétés, on contre les délocalisations ».

M. Poupert-Lafarge a confirmé que dans les réponses aux appels d'offres lancés pour des commandes publiques françaises, Alstom prévoyait de les réaliser en partie dans d'autres pays pour rester compétitif.

Nous avons rappelé que des sites Alstom étaient déjà touchés par des mesures d'activité partielle (Valenciennes) ou des prévisions de périodes de sous-charge (La Rochelle et Reichshoffen).

M. Le Maire a répondu que **la SNCF commanderait 100 TGV** du futur en avril ou en juin au plus tard. Cela devrait donner du travail au site de La Rochelle, mais bien **trop tard !**

M. Le Maire a indiqué que les engagements de Siemens seraient traduits en termes juridiques dans le cadre du décret sur les investissements étrangers.

La position FO : non seulement il n'y a **pas d'engagement de maintien des emplois**, mais l'annonce d'**un programme de restructuration pour un coût de 380 millions € au niveau mondial** augure de **milliers de suppressions d'emplois**. Les sites de signalisation ferroviaire en France sont particulièrement visés du fait du recouvrement des gammes de produits Alstom / Siemens.

Rappelons que **le site Siemens de Chatillon**, ex Matra Transport, a **subi un plan de licenciements** en 2015

FO continuera à agir pour l'unité pour le maintien de tous les emplois sur chaque site !

NON À LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ! RESPECT DES NORMES DE SÉCURITÉ ET D'HYGIÈNE !

La Direction de TIS Saint-Ouen avait pour objectif de libérer entièrement le 6^{ème} étage de Kappa pour le 1^{er} avril 2017. Nous avons obtenu que TIS Saint-Ouen garde une partie du 6^{ème} étage, ce qui a limité l'augmentation de la densité des bureaux dans le reste du bâtiment.

Néanmoins la Direction a installé **discrètement à certains endroits du 2^{ème} étage des îlots de 5, et même de 6** bureaux.

FO refuse les blocs de 5 ou de 6 bureaux ! Non à la densification de postes de travail !

FO a demandé en réunion des Délégués du personnel que des grooms soient installés sur les portes d'accès à la passerelle de Kappa, de façon à éviter le refroidissement des zones situées à proximité.

La Direction a répondu négativement en invoquant de **simples raisons financières** !

Au 6^{ème} étage, qui avait été aménagé pour la Direction générale initialement, il y a des interrupteurs muraux ; dans les autres niveaux, nous avons des télécommandes qui la plupart du temps ne fonctionnent pas, quand elles ne sont pas carrément absentes !

Le nombre de toilettes hommes est en-dessous de la norme imposée par le Code du travail (1 cabinet et 1 urinoir pour 20 hommes, 2 cabinets pour 20 femmes, 1 lavabo pour 10 personnes).

Des mesures d'hygrométrie effectuées sur Kappa révèlent des taux d'humidité trop faibles (10% les jours secs et 25% les jours de pluie) alors que l'Institut National de Recherche et de Sécurité préconise que le taux soit compris entre 40 et 70%.

C'est un environnement de travail qui n'est pas sain !

Quel mépris pour le personnel !

FO a demandé à la Direction de prendre des dispositions afin de remédier à ces problèmes et de garantir des conditions de travail décentes.

FO a demandé que soient aussi remplacés les claviers séparés lors de la campagne de remplacement des PC portables, de façon à avoir des claviers silencieux.

FO réclame depuis longtemps que les portes coupe-feu soient toutes remises en état.

La Direction attend-elle qu'il y ait un incendie pour respecter les normes en vigueur ?

FO continue de réclamer que les armoires électriques des plates-formes de test soient raccordées à la terre.

Cela avait été fait à un moment suite à une lettre de l'Inspection du travail adressée à la Direction. Force est de constater qu'avec l'évolution des plates-formes, les mises à la terre n'ont pas été maintenues partout. La norme NF-C 15-100 n'est pas respectée.

La Direction attend-elle qu'il y ait une électrocution pour respecter les normes électriques ?

Pour la préservation de vos droits, pour la défense de vos intérêts, nous vous appelons à adhérer à FO, syndicat libre et indépendant !

Pour tout contact : Charles MENET, p.6018 ; Xavier KREBS, p.6004 ; Yves STROBBE, p.6617 ; Michel GARCIA, p.6343 ; Jean-Claude GAUDEBOUT, p.1655 ; François ROCOURT, p.1492 ; Jean-Marie VERLOT, p.6459 ; Christophe SOIROT, p.6644.

